



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20250317-2025_12-DE
Reçu le 18/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12/2025

Nombre de conseillers en exercice :	14	L'an deux mille vingt cinq Le 17 mars
présents :	11	Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.
votants :	13	Date de la convocation du conseil : 13 mars 2025 Secrétaire de séance : Françoise JOUVE

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Claudia STAUBMANN, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Philippe BOISSON a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX, Anaïs SARDAN a donné procuration à Martine CONSTANT, Daniel MAURIE

OBJET : Assurance statutaire du personnel pour 2025

Madame La Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par C.N.P Assurances et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame La Maire à signer le contrat CNP Assurances pour l'année 2025, ainsi que la convention de gestion avec le CDG24.
- Autorise Madame La Maire à signer les pièces nécessaires.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 18 mars 2025

Pour extrait certifié conforme

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

